

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2012-038 - Séance du 13 décembre 2012

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 6

Date de convocation: 07 décembre 2012
Date d'affichage: 23 janvier 2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 23/01/2013

Le treize décembre deux mille douze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, GIRARD François, CHOPIN René, GUERIN Patrick, PATRIAT Elisabeth (Procuration), QUIGNARD Jean-Pierre,

Absents : **DESNOYER Fabrice, LUCOTTE Jean-Marc, PAJOT Marc, CORNESSE Jean-Pierre**

Secrétaire: CHOPIN René

Objet : CONVENTION AVEC SERVICES DEPARTEMENTAUX – ENTRETIEN ET EXPLOITATION VOIRIE

Le Maire donne lecture de la proposition de convention avec le Conseil Général pour ce qui concerne l'entretien, la sécurité et l'exploitation de la voirie communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de CREANCEY

ACCEPTE la proposition des services départementaux,
AUTORISE le Maire à signer la convention préalable de sollicitation des services départementaux.

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la
loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.
Acte publié le 23 janvier 2013

